# Relevé de conclusions

|  |  |
| --- | --- |
| **Type de réunion**Collaboration CMP Winnicott / CLSM messin | **Date/lieu**22/10/2021 au CMP Winnicott  |
| **Points à l’ordre du jour*** Projet de réseau psypérinatalité.
* Actions proposées au projet « Cités éducatives » de la Ville de Metz.
 |
| **Participants** * Sylvie Plujat, cadre de santé, CH Jury – CMP Winnicott.
* Dr Anne Taillemite, médecin responsable UF, CH Jury – CMP Winnicott.
* Membres de l’équipe du Centre psychothérapeutique Winnicott.
* Stéphane TK, coordonnateur CLSM, CH JURY.
 |
| **Prochaine réunion*** 22/10/2021 avec l’équipe de la MDA.
 |

## Discussion

|  |  |
| --- | --- |
| **Thème** |  |
| Projet U3PE | * Dre Anne Taillemite informe que le projet de création d’une unité de pédopsychiatrie périnatale et petite enfance (U3PE) a été une nouvelle fois proposé dans le cadre de l’appel à projets 2021 - [fonds d’innovation organisationnelle en psychiatrie](http://clsm-ccoms.org/2021/07/29/appel-a-projet-2021-fonds-dinnovation-organisationnelle-en-psychiatrie-fiop/) (FIOP).
 |
| Projet de réseau psypérinatalité | * En 2019, plusieurs échanges se sont réalisés entre le CMP Winnicott et le pôle petite enfance de la Ville de Metz dans le cadre du Conseil local de santé mentale (CLSM).
* L’appui du CLSM à la mise en place d’un réseau psypérinatalité est retenu comme action dans le cadre du nouveau Contrat local de santé de l’Eurométropole de Metz 2022 – 2026.
* Plusieurs constats sont partagés sur la relation que le CMP Winnicott entretient avec les acteurs locaux comme la PMI.

**Décision*** Il est convenu que Sylvie Plujat et Stéphane Tinnes-Kraemer en lien avec Dre Anne Taillemite travailleront ensemble pour poser les bases de ce réseau. Pour cela, le coordonnateur du CLSM propose de débuter le projet en suivant la fiche méthodologique partagée. Cette étape permettra de poser le cadre de création du réseau (besoins et attentes du CMP Winnicott, objectifs du réseau, stratégie de mobilisation des acteurs concernés) et réaliser une carte partenariale permettant d’identifier les acteurs concernés par le réseau.
 |
| Projet « Cités éducatives » | * La Ville de Metz a été retenu pour mettre en œuvre la démarche « [Cités éducatives](https://www.citeseducatives.fr/) » qui vise à renforcer les actions éducatives à l’échelle du quartier politique de la ville de Borny.
* Le service cohésion sociale de la Ville de Metz représenté par Julie Parachini, cheffe de service, a sollicité le Conseil local de santé mentale pour proposer des actions de prévention primaire en santé mentale.
* En lien avec Dre Anne Taillemite, quatre actions sont proposées pour atteindre l’objectif d’améliorer le soutien et la prise en charge en santé mentale des enfants âgés de 6 à 11 ans. Elles sont inscrites dans le Contrat local de santé de l’Eurométropole de Metz 2022 – 2026
* Actions proposées : diffuser de l’information en santé mentale en direction des parents, faire connaître la méthode du Jeu des trois figures au personnel éducatif, organiser une sensibilisation en santé mentale destinée aux professionnelles intervenant auprès des enfants et mettre en place une instance professionnelle de réflexion et d’aide aux enfants en difficulté.

**Décision*** Il est convenu d’organiser dès que possible une réunion avec des représentants de l’Éducation nationale pour confirmer les actions et définir le cadre de leur réalisation.
 |
| Projet PATH | * Pour information est présenté le [programme interreg PerinAtal menTal Health](http://eye.gcs-epsm-lille-metropole.fr/c?p=wATNARTDxBA3dtC40KXQvhFBSdCzH9Da0LzQmNCycxnEENCf0Mwv0MNn0NRPGdCjddCiDE340NHQrtlbaHR0cDovL3d3dy5jY29tc3NhbnRlbWVudGFsZWxpbGxlZnJhbmNlLm9yZy9zaXRlcy9jY29tcy5vcmcvZmlsZXMvcGRmL0ZpY2hlLVByb2pldC1QQVRILnBkZrg1YjE4ZmE5MmI5NWNlZTAyYWU3MDk2NTHEENDeH9CsIk1tTw3Qhh9ecNCHI20nv2V5ZS5nY3MtZXBzbS1saWxsZS1tZXRyb3BvbGUuZnLEFNCS0KHQllku0L820NRq0N9e0LXQpi7QztCX99C-0IAn) (PATH) qui vise à lutter contre la stigmatisation des problèmes de santé mentale périnatale. Un site dédié est déjà disponible : <https://path-perinatal.eu/fr/>
* Stéphane TK propose de participer à l’action collective menée avec d’autres CLSM qui a pour objectif de réaliser des podcasts d’information faisant appel à des témoignages de parents. L’action est financée par le CCOMS. Une réunion d’information avec les CLSM intéressés s’est tenue le 20 octobre. Cette participation est une opportunité pour initier une action qui pourra nourrir les initiatives du futur réseau psypérinatalité.

**Décision*** Il est convenu que Stéphane TK tiendra informé l’équipe sur les prochaines étapes de réalisation de cette action.
 |